



Adrien de Bubenberg

Dessin de E. Stückelberg, inspiré de la statue de Berne.

(*Histoire de la Suisse*, d'Albert Gobat, éd. Zahn.)

Les Neuchâtelois et la bataille de Morat

Il faut reviser certains jugements.

La participation des Neuchâtelois de 1476 à la bataille de Morat, n'ayant point fait l'objet jusqu'ici d'une étude spéciale et n'ayant été qu'indiquée de façon sommaire, si ce n'est fantaisiste, par certains historiens, il est opportun de faire quelques observations sur ce sujet exigeant du lecteur qu'il se place d'abord dans l'atmosphère d'anarchie de la période de dissolution d'un régime.

Le siècle de « Morat », avec ses enchevêtrements de souverainetés, ce siècle dont était encore absent tout esprit national et au cours duquel avait fleuri, survivante, l'idée d'un droit divin dont le pape était le gardien religieux et l'empereur le représentant politique, ce siècle, avec sa bigarrure de privilèges locaux, est, en somme, période de lutte entre, d'une part, dynasties, mères d'États modernes et, d'autre part, bourgeoisies ou villes. On sait que les États n'ont pu s'asseoir que grâce aux civilisations *urbaines* et aux droits *locaux* des bourgeois. Charles le Téméraire devait être de ceux qui méprisèrent cette assise des communes qui lui eussent aidé à se soumettre la noblesse féodale. Parce que trop féodal, le Téméraire manque ses entreprises, alors que Louis XI, qu'il traite de bourgeois, et les Suisses, qu'il traite de manants, réussissent les leurs !

M. G. de Reynold a publié, l'automne dernier, dans le *Journal de Genève*, de judicieuses observations sur l'esprit animant, à ce moment-là, les Suisses qui, comme dit plus haut, ne formaient point encore une *nation*. « Morat » en est le premier germe. Il montrait, non sans originalité, les anciens Suisses mettant déjà en honneur ce que nous appelons, nous, le « Système D » pour la défense en commun de droits et de privilèges d'un espace naturel dans l'anarchie du Saint-Empire où des dynasties cherchent à se tailler des États. Je ne dirai pas comme M. de Reynold, que l'idée démocratique était absente des ligues suisses. Les ligues suisses étaient des démocraties aristocratiques où la notion d'*égalité* apparaissait à peine. La *République* de Berne n'allait-elle pas, plus tard, jusqu'à *anoblir* la famille Vallier ?

Il s'est manifesté aussi une tendance simpliste selon laquelle les Suisses, sous prétexte qu'ils sont frères depuis 1815, imaginent volontiers être tous, par héritage, responsables des événements glorieux du passé. S'agit-il d'un fait regrettable ? On se désolidarise avec l'adresse du prestidigitateur. Par glorieux, que faut-il entendre en face de la critique historique ? Les récits d'innombrables faits d'armes, dont on a galvanisé des générations d'écoliers depuis 1848, n'étaient-ils point tous un peu trop systématiquement glorieux ?

S'agissant de « Morat », on commémore cette victoire partout, alors que Schaffhousois et Appenzellois arrivèrent essoufflés d'avoir trop couru, deux heures après l'issue de la bataille ! Les Neuchâtelois, de leur côté, fêtent « Morat » — y étaient-ils ? Les Vaudois fêtent « Morat ». Ils n'y étaient pas ou plutôt ils y étaient, mais s'y battirent contre les Suisses, comme nous le verrons, dans le camp ennemi ! Le patriotisme, si plein de bonnes intentions qu'il soit, ne doit pas être pierre d'achoppement pour l'historien.

Tendances des historiens.

La difficulté est, pour ceux qui se livrent à des investigations de ce genre, de faire abstraction de l'amalgame de parti pris, inconscient, inhérent à tout chercheur, autodidacte ou universitaire. Cet élément de parti pris, souvent indiscernable chez l'historien scruté par l'observateur, apparaît aux yeux de ce dernier lorsqu'il le contrôle par l'examen des matériaux utilisés ou par des comparaisons d'autres contextes d'historiographes de tendances adverses ou de nationalités différentes. L'histoire est science si complexe qu'elle nécessiterait des classifications d'historiens. Des écrivains comme Gobat ou Reynold ne sont-ils pas aux antipodes ? La pierre d'angle autour de laquelle tournent pourtant nos historiens, c'est, sans qu'ils s'en doutent suffisamment, le Pacte d'unité de 1815. L'année 1815 est le départ de cheminements rétrospectifs divers. Les uns rapportent tout, ou presque, à la lente propension d'une sorte d'indigénat helvétique ou d'un helvétisme empreint de toutes les perfections. Certains, comme Louis Dumur, ont écrit l'histoire des *deux* Suisses, romande et alémanique. D'autres encore font en réactionnaires le procès des croyances et des légendes populaires, ou s'improvisent critiques définitifs, alors que la véritable critique historique serait aujourd'hui synthèse ou méthode, selon laquelle il conviendrait de conjuguer seuls les résultats sérieux, résultats toujours susceptibles d'être révisés avec souplesse ensuite de nouvelles découvertes.

Jules Lemaître a écrit de Rousseau qu'il avait été le plus *subjectif* des écrivains. Cela revient à dire qu'aucun des ouvrages de Rousseau ne peut être jugé à sa valeur sans que le lecteur ait approfondi les circonstances qui chaque fois poussaient Jean-Jacques à prendre la plume. Bien que l'histoire soit distante de la philosophie, l'histoire a sa philosophie. Ces remarques soulignent les difficultés qui surgissent pour celui qui tente de relater un événement comme la bataille de Morat, vieux de 450 ans et narré par une multitude d'auteurs. Si les uns n'ont fait que recopier les textes de leurs prédécesseurs en les accommodant, personne n'a tenté de fixer dans quelle mesure les Neuchâtelois ont participé à cet épisode.

Langues, culture, frontières et bon droit.

Avant d'aborder le sujet, disons encore que les Suisses, à cette époque, représentent un facteur *moderne* au milieu d'un monde croulant et vieilli, facteur de claire volonté, d'action et de décision. On ne peut alors, opposer langues ou culture latine ou germanique. La langue ne joue qu'un rôle très secondaire. L'emploi du latin prime pour actes ou pièces littéraires. Les dialectes ou langues vulgaires ne s'incrument pas dans des frontières politiques. Le Téméraire règne sur germains et latins de même que le Saint-Empire déborde l'empire allemand. La Bourgogne avec qui nous avons une parenté de toujours, était une de ces nébuleuses qui jamais ne devait réussir à se faire étoile. C'est une bulle toujours mobile qui glisse et s'étire entre la mer du Nord et la Méditerranée et dont on retrouve

la plus exacte frontière, — du moins après la disparition de l'État burgonde et lors du royaume éphémère de la Bourgogne transjurane et cisjurane, — non entre pays romands ou alémaniques, mais entre Lucerne et Berne et à travers l'Argovie ! Bonjour, Messieurs les Bernois-bourguignons !

Ne portons pas non plus jugements à l'emporte-pièce selon lesquels les Suisses étaient toujours gens admirables et ayant sans faillir, avec eux, le droit et la raison. S'agissant de Morat, si nous nous plaçons au point de vue de la culture latine, nous regretterons peut-être que cette bataille ait empêché par la défaite d'un prince romand l'influence française de se mieux manifester plus tard dans une région bilingue. Et s'il fallait mettre de *l'admiration* partout, il faudrait pourtant préciser que les Confédérés de 1476 occupaient Morat *sans droit* depuis l'année précédente. En effet, en 1471, Morat avait prêté hommage et fidélité à Jacques de Savoie, comte de Romont, allié du Téméraire. Au moment de la bataille, Morat est non propriété des Confédérés mais place savoyarde, que l'occupation suisse usurpe. Lors de cet événement mémorable, Jacques de Savoie, d'entente avec le duc Charles, n'assiège-t-il pas lui-même, de Montilier, sa propre ville de Morat, que ses droits lui dictent de reprendre ?

N'a-t-on pas présenté cette victoire comme libératrice d'un joug étranger ? N'est-ce pas ici de nouveau 1815, qui explique arbitrairement 1476 ?

Les comptes de la bourserie de Neuchâtel.

D'après les comptes de la bourserie de Rodolphe de Hochberg, — seigneur de Neuchâtel à ce moment, — il semblerait qu'aucun Neuchâtelois n'ait participé à cette rencontre. L'absence de tout vestige de *payement de soldes* qui eût figuré dans la dite bourgeoisie, en 1476, amène à cette constatation. Les comptes de Rodolphe de Hochberg révèlent, par contre, des sommes remises à des rameurs qui convoyèrent du vin destiné au ravitaillement de la garnison de Bubenbergh. On ne voit guère pourquoi l'on eût fait au château de Neu-



Le comte Rodolphe de Hochberg, souverain de Neuchâtel en 1476.

Statue du cenotaphe en l'église collégiale de Neuchâtel, seule effigie connue de ce prince.

châtel inscription de dépenses minimales en omettant de plus importantes. Dans quelle mesure doit-on admettre la non-participation, du fait que le payement de soldes ne peut être prouvé ?

M. de Vallière, dans son ouvrage sur « Morat », ne donne-t-il pas pour certaine une participation à la bataille de mille hommes de Neuchâtel et Valangin dans les rangs même des Confédérés ? S'il mentionne le ravitaillement en vin et l'évacuation des blessés de la garnison, au moyen de bateaux et de rameurs de Neuchâtel, qu'en est-il de l'essentiel ? À ce sujet, disons que le niveau de nos lacs était alors bien supérieur à l'actuel. Les murs de Morat baignaient dans le lac. Panigarola, — ambassadeur milanais auprès de Charles de Bourgogne, durant cet épisode, — confirme les secours continuels qu'Adrien de Bubenberg reçoit par le lac. La garnison suisse, assiégée, *ne fut donc jamais coupée*.

À première vue, une particularité renforcerait l'idée de la non-participation des Neuchâtelois au combat. C'est le rapport de vassalité du comte de Neuchâtel vis-à-vis du Téméraire. Peut-être aussi le fait que le fils de Rodolphe de Hochberg servait dans les armées du duc ? Boyve, qui signale la position délicate de Rodolphe, en même temps combourgeois de Berne, assure cependant que le comte, voulant témoigner d'autant plus aux Suisses qu'il leur était affidé, leur donna *des troupes de Neuchâtel contre le duc Charles*. Pas d'autres précisions. Il admet que Hochberg usait à l'égard de Charles de ménagements qui eussent répugné à Jean de Valangin, ami des Suisses.

Origines du comte de Neuchâtel.

Si l'attitude de Rodolphe de Hochberg, — absent de Morat au moment de la bataille, — est malaisée à définir, il ne faut pas en conclure qu'aucun Neuchâtelois ne se battit dans les rangs des Confédérés le 22 juin 1476. À supposer qu'aucun autre document ne puisse apporter de la lumière, un facteur neutraliserait une thèse de non-coopération. Ce serait l'absence totale de sympathie et de coordination qui caractérisa toujours les rapports de Hochberg avec ses sujets neuchâtelois. Ceux-ci jouissaient, — si l'on peut dire, — d'un *droit de guerre* indépendant ! Ils avaient en outre avec Berne, depuis 1406, un traité de combourgeoisie distinct de celui de leur seigneur. L'histoire de nos milices qui n'a pas été écrite ne gravite-t-elle pas autour d'un seul pivot — les traités de combourgeoisie ?

La politique de Hochberg à l'égard de France, Bourgogne et Lignes suisses est presque ignorée. Très équivoque, elle attira l'attention de M. Ed. Bauer qui lui a consacré une étude. Disons aussi que la maison des marquis de Hochberg, dont Rodolphe était, remonte, comme celle des marquis de Bade, à Berthold de Zaehringen. Elle tire son nom d'un château à trois lieues de Fribourg-en-Brigau, détruit sous Louis XIV. Après extinction des Hochberg, leur marquisat passe à la maison de Bade en vertu d'une convention entre ces deux branches. Les armes des Hochberg « d'or à la bande de gueules » sont encore, aujourd'hui, celles des ex-grands ducs de Bade ! À Neuchâtel, Rodolphe paraît porter ses armes accolées à celles d'Anne de Fribourg, fille de Varenne de Neuchâtel, et non à celles de la femme qu'il avait épousée en 1447, Marguerite de Vienne, en Bourgogne.

Si toute sa vie, Rodolphe met en défiance Bourguignons et Confédérés, il dérouta plus tard les chercheurs en leur escamotant la date même de sa naissance ! Personne ne peut dire avec certitude en quelle année il naquit. Les plus habiles proposent 1426, ce qui, — en 1476, — lui donnerait 50 ans. Il passe sa jeunesse en Brigau et, chez nous, apprend le français, qu'il dut parler avec un assez fort accent, si l'on en juge par sa façon de l'écrire.

En effet, il n'orthographie jamais « duc » autrement que « duk ». En 1458, il est nommé chambellan de Philippe le Bon, père de Charles le Téméraire! Ces remarques sont nécessaires. Elles éclairent la physionomie de ce personnage et indiquent l'ambiance dans laquelle se meut le comte de Neuchâtel. Voyons combien les attaches de sa jeunesse, — malgré son alliance avec les Confédérés, — le tinrent éloigné d'eux.

Une « soupe à la bataille ».

Avant 1476, soit le 22 mai 1467, Hochberg négocie, *au nom du duc de Bourgogne*, un traité avec les Liges. Charles le Téméraire le nomme gouverneur de Luxembourg, en mars 1468. En 1473, le comte de Neuchâtel s'efforce, en vain, d'obtenir intervention de Sigismond d'Autriche pour une couronne royale en faveur *du duc de Bourgogne* ! En septembre 1474, il fait savoir à la Diète de Lucerne qu'il est décidé à rester dans le camp des Confédérés! Ceux-ci exigent le retrait de son fils des armées de Bourgogne, il se rend à Berne et offre au Conseil d'abandonner son comté de Neuchâtel! Les Bernois interviennent alors pour lui à la diète de Feldkirch.

Au printemps 1475, notre pays est ravagé par des bandes de Confédérés se rendant en Bourgogne. Armés par les autorités, les Neuchâtelois sont sur le point de se révolter contre Hochberg avec qui ils ont un procès de droit de chasse. Hochberg veut nous empêcher de combattre les Bourguignons. Les esprits sont échauffés. On tient des assemblées secrètes. On fracasse le pont du Seyon au milieu de la ville (Croix-du-Marché). Des hommes prennent cependant la route de France pour courir sus aux Bourguignons. C'est à ce moment que les bourgeois revendiquent le droit de guerre. Berne arrange l'affaire aux termes de son pacte de combourgeoisie. Lors du siège de Grandson, le comte de Neuchâtel était déjà demeuré à l'écart. On lui demande promesse analogue pour Morat. Ses attaches dans les deux partis le rendent suspect. Après l'épisode de Grandson auquel les Neuchâtelois participèrent bien qu'on l'ait nié, Hochberg, toujours entre deux chaises, propose de provoquer, à Neuchâtel, dans son château, une rencontre de délégués en suggérant armistice. Simon de Cléron, son messenger, reviendra toutefois de Nancy sans rapporter du Téméraire ratification des accords de Neuchâtel. Le duc, au contraire, menace belliqueusement de s'avancer en direction de Besançon. D'autres tentatives de trêves du comte échouent.

Ne ressort-il pas de ces faits, noyés dans une étude fort intéressante de M. Eddy Bauer, que même si Hochberg eût voulu empêcher ses sujets neuchâtelois de marcher contre les Bourguignons, à Morat, sa *défense n'eût pas été respectée* ? Cette assertion n'est pas imprudente. Les archives de Berne en apportent la preuve. Le *Ratsmanual*, en date du 4 mai 1476, par exemple, décèle qu'était obtenue la liberté, pour les gens du comté de Neuchâtel, *d'enrôler contre le duc Charles sous leur bannière particulière*. C'était exactement 49 jours avant la bataille.

Mais les Neuchâtelois s'enrôlèrent-ils et, comme on l'a écrit, furent-ils mille dans l'arrière-garde des Suisses?

Enthousiasme multiplicateur.

D'où M. de Vallière tient-il que mille Neuchâtelois prennent part au combat, commandés par Jacques de Cléron et Claude d'Aarberg, qu'ils arrivent à Ulmitz les 20 et 21 juin et se battent *dans le corps de l'arrière-garde des Suisses*, sous le commandement de

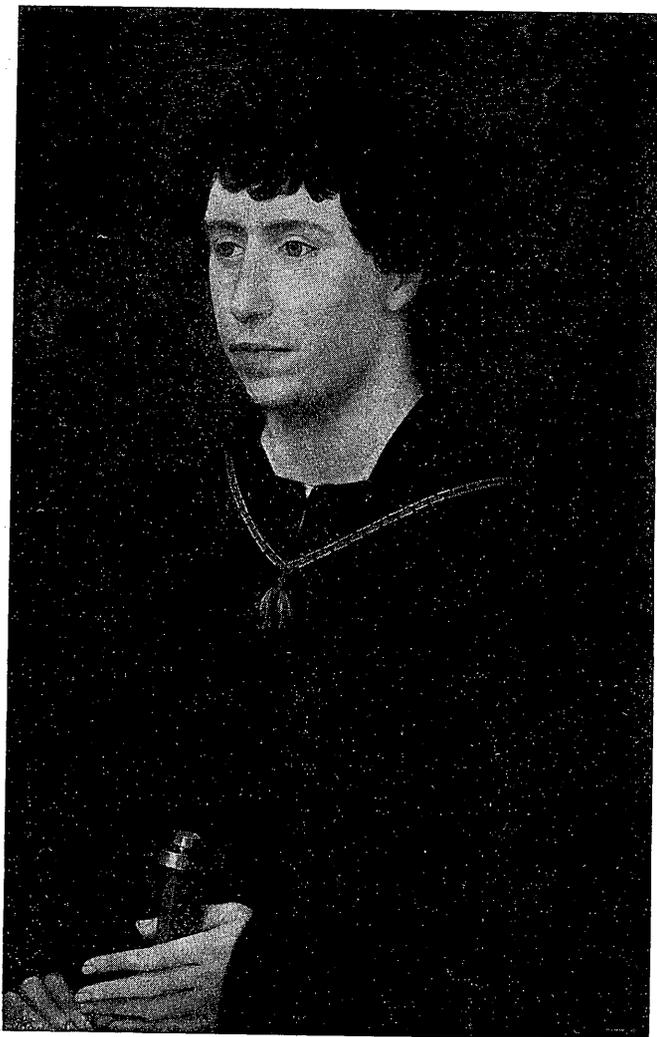


*La bataille de Morat, composition d'Auguste Bachelin.
Salle de billard du château de Gorgier.*

Gaspard de Hertenstein, avec les hommes de Lucerne, Zoug, Glaris, Soleure et Sargans ? D'où tient-on que c'est cette arrière-garde, — forte de 6000 hommes, — qui coupe la retraite des Bourguignons du côté de Faoug et comment établit-on qu'une garnison restée à Neuchâtel avec des détachements à Anet et Erlach, vient inquiéter Jacques de Savoie, comte de Romont qui, comme on le sait, allié de Charles, assiège sa ville de Morat, à Montilier ?

Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, soit plus de deux cents ans après « Morat », Neuchâtel n'a jamais fourni à Berne à la fois plus d'une compagnie de milices bourgeoises de 100 hommes et de deux compagnies de la seigneurie de 200 hommes chacune représentant un effort maximum de 500 hommes. Si, par exception, comme l'écrit S. de Chambrier, le comte Louis avait réussi à grouper, en 1355 déjà, 500 lanciers à cheval pour sa malencontreuse équipée de Lombardie, il s'agissait là surtout de mercenaires francs-comtois ! Du train dont on y va, non seulement 1000 Neuchâtelois auraient grossi l'arrière-garde des Suisses, mais il en eût fallu autant pour tenir passages du Jura, station d'étapes d'Anet, Sugiez, Pont de Thièle et Salavaux. Nous toucherions à des effectifs hors de toute proportion avec de normales possibilités.

On a écrit que les Confédérés se chiffraient par 26,063. Gentils ces trois diables à chapeaux de fer, hallebardes et gantelets, ficelés comme des boudins dans leur cuirasse, pleins de venin et mal rasés, venant corser le nombre ! C'est, ainsi qu'on va le voir, près de



Charles le Téméraire, duc de Bourgogne.
Toile de Roger van der Weyden, Musée de Berlin.
(Morat, P.-E. de Vallière, éd. Spes.)

1000 lurons de notre comté déjà, 1000 frimousses guerrières plantées sur quincaillerie, qu'il va falloir enlever! A-t-on contrôlé dans d'autres cantons les effectifs qu'on leur attribue peut-être avec une égale et probable générosité? A la recette neuchâteloise, le chiffre de 26,063 Confédérés s'évaporerait comme subtil parfum de rose...

Plus près de la réalité.

M. de Vallière, auquel j'avais fait part de ces quelques objections, me répondit que les Neuchâtelois avaient doublement participé à la bataille. D'une première façon, par l'occupation des passages du Jura, par le service de garnison dans les châteaux du comté,

qui libérait des éléments confédérés et leur permettait de rejoindre l'armée de campagne. D'autre part, le jour de la bataille, outre le contingent neuchâtelois présent dans les rangs de l'armée principale, il y avait des détachements neuchâtelois au pont de Thièle, à Sugiez, probablement à Salavaux (c'est le détachement de Sugiez qui coupe la retraite du comte de Romont et le refoule dans les bois d'Atavilla). Cet écrivain ajoute qu'il a établi l'arrivée des Neuchâtelois à Ulmitz les 20 et 21 juin, et leur place dans l'ordre de bataille par un travail de comparaison de sources et par reconstitutions graphiques des corps de manœuvres. Le chiffre de mille Neuchâtelois lui est fourni par Ochsenbein. Il résulterait de l'estimation approximative des différents détachements et de l'interprétation de certains ordres.

Mon correspondant me disait encore : « La participation des Neuchâtelois à la bataille est, pour moi, certaine, mais elle repose en grande partie sur des présomptions morales et des traditions qui doivent avoir une base authentique. Le chiffre de 1000 Neuchâtelois, cité par Ochsenbein, se retrouve dans la plupart des ouvrages modernes. Il représente l'ensemble des troupes du comté mobilisées au moment de Morat » (!).

Sans doute, les *Urkunden der Belagerung und der Schlacht von Murten*, qu'Ochsenbein a publiés en 1876, à l'occasion du quatrième centenaire de Morat, sont-ils source précieuse? Ochsenbein, historien moderne, n'a cependant pas étayé, — en ce qui touche Neuchâtel, — ses indications d'effectifs sur des bases contrôlables. Il s'agit de déductions auxquelles on s'est livré. M. de Vallière concède, depuis la publication de son ouvrage, que le chiffre de 1000 Neuchâtelois, qu'il y indique comme effectif de choc dans l'*arrière-garde* des Suisses, — forte de 6000, — représenterait plutôt « l'ensemble des troupes du comté mobilisées au moment de Morat ». Nuance importante! Cette concession aide au rétablissement des données réelles dont le jeu demeure élastique! Y eut-il dans les contingents suisses de combat, d'autres éléments neuchâtelois qu'une simple poignée de cavaliers accompagnant le bâtard de Valangin?

Rappelons ici quelques faits. On sait que l'armée du duc, — venant de Lausanne, — avait mis le siège devant Morat déjà le 9 juin. Un formidable bombardement qui avait ouvert une brèche, côté Montilier, — enfilant toute une rue de la ville, préparant le vigoureux assaut de Jacques de Savoie du 18, — n'avait commencé que le 17 juin. Dans son livre, M. de Vallière fait observer, sans précision de date, qu'alors que la ville est déjà investie, 200 Neuchâtelois armés et munis de vivres, abordent à Morat, renforçant ainsi la garnison de Bubenberg assiégée. Le *Rathsmanual* de Berne fait effectivement allusion à ce renfort, mais sans spécifier qu'il se fût agi de Neuchâtelois.

S'agissait-il de Neuchâtelois?

Le contrôle de ce point pouvait déceler un facteur de participation *au combat* non plus sous forme d'une coopération au nombre de mille dans l'*arrière-garde* des Suisses, c'est-à-dire dans leur armée mobile, — coopération réduite à néant, — mais comme renfort de la garnison bloquée dans la place.

Bubenberg, le « Champréveyres », et autres crus...

Afin d'effectuer ce contrôle, il faut voir d'autres sources. Gingins-La Sarraz a publié, en 1858, les *Dépêches des ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles-le-Hardi, de 1474 à 1477*. Les rapports que l'ambassadeur Panigarola, qui se tenait aux côtés du Téméraire, à Morat, envoyait au duc de Milan y sont reproduits en italien. L'un d'eux, daté du camp bourguignon de Morat, le jeudi 20 juin, contient, — avec la mention de reproches adressés

par le Hardi à ses capitaines, de manquer de nerf, — celle que les forces des Suisses *s'accroissent de jour en jour!* (Gingins-La Sarraz croit que les reproches du duc à son artillerie étaient justifiés. Disons entre parenthèses que ces reproches du duc, qui, en personne, descendait de sa tente de Bois Domingue, pour activer le feu de ses canonniers contrebattant le feu d'enfer des Suisses, constituaient une grossière erreur de tactique usant l'armée bourguignonne. La place eût dû tomber d'elle-même entre les mains du Téméraire par la défaite du gros de l'armée mobile des Confédérés.) Pour ce qui nous intéresse, Gingins-La Sarraz, afin d'étayer sa remarque relative *aux renforts* de la garnison, renvoie à une étude de J. Knebel « Diarium » — parue depuis dans les *Basler Chroniken* — et signalant une lettre que le capitaine Pierre Rot adresse de Berne aux Bâlois, le 19 juin 1476, leur mandant que les Suisses ont l'avant-veille introduit dans la place près de 200 soldats, malgré les barques armées de l'ennemi. D'après ce texte, on ne sait pas davantage s'il s'agit de Neuchâtelois, mais ces hommes entrent de nuit, en bateau, *venant d'Anet*.

Pour deux motifs, il faut admettre qu'il s'agit là de Neuchâtelois. D'une part, un contingent bernois ou soleurois qui se fût trouvé, au jour dit, à Anet, n'eût pas été acheminé — ainsi que nous le verrons — vers Morat, mais vers Neuchâtel! D'autre part, une note du 14 juin, aux Archives de Berne, relate qu'à cette date Neuchâtel envoie 200 hommes à Morat. Il y a coïncidence de chiffre et concordance chronologique. Ce contingent, parti de Neuchâtel, le 14, entrait deux jours après, de nuit, dans la place, à un moment que le hasard rendait opportun vu l'assaut acharné de Jacques de Savoie.

Ces Neuchâtelois s'étaient vu précéder, bien avant, comme déjà dit, de leurs vins généreux, convoyés dans de fortes barques disposant d'une cinquantaine de rameurs. Dans la place, ni Bubenbergh, qui se rinçait la dalle, ni personne n'eut soif! Comme ça rafraîchit, par ce soleil de juin! Et pan! En vitesse, un broc vide dans l'œil de cet Anglais ou de ce Lombard! Un cruchon sur la bobine de ce Polonais, de ce Flamand ou de ce Brabançon! Un tonneau dans la carcasse de ce Luxembourgeois, de ce Savoyard, de ce Picard ou de ce Bourguignon feignant de grimper aux créneaux pour occire, par métier, un peuple de « brutes » excité par un finaud roi Louis! Nos hommes participent donc à la défense des murs de la ville et y lancent sur les treilles d'échelles couvertes d'assaillants eau bouillie, poix, pierres d'évier, meules, pierres à fromage, brocs d'urine, purin, fossaires, crocs, faux, herses, boulets et autres objets aimables!

Si l'on ne trouve trace nulle part des mille Neuchâtelois soi-disant arrivés à Ulmitz les 20 et 21 juin 1476, il convient de concéder 200 hommes comme renfort de garnison.

J'ai fait allusion au rendement du comté à l'époque des guerres de Bourgogne. Même si une mobilisation générale se déclencha chez nous, on n'envoya pas tout à Morat. Voici, au hasard, un renseignement d'ordre négatif. Le châtelain de Boudry nous apprend le 21 juin 1476, veille de la bataille, *qu'un capitaine de Neuchâtel et 320 hommes mangent à Boudry ce jour-là*. Ils y mangent même du poisson, dépense notée 30 sols. Voilà bien, en promenade, un impressionnant contingent? C'est beaucoup pour barrer la route à de problématiques éléments du duc envoyés d'Yverdon par la rive nord de notre lac...

Par « Confédérés » usurpant le droit d'occuper Morat dès 1475, et qui s'étaient emparés par surprise, le 16 octobre, de cette place savoyarde, il faut entendre Bernois et Fribourgeois. Que disent les archives de Berne et de Fribourg en face du mutisme de celles de Neuchâtel relativement à notre action et à nos effectifs?

Aux archives de Berne.

A Berne, seuls les *Rathsmanualen* et les *Missivenbücher* contiennent des renseignements sur cette période. On n'y trouve aucune lettre du margrave de Hochberg ou de la ville de Neuchâtel.

Voici, résumées, quelques notes extraites du *Rathsmanual* et qui nous intéressent :

10 mars 1476. Les gens du Locle et le comte de Valangin renseignent les Confédérés sur les mouvements de troupes en Franche-Comté.

11 mars. Le bailli d'Erlach et le sire de Banmoss, commandant de la garnison de Neuchâtel, rassemblent des armes à Neuchâtel et en font le contrôle.

13 mars. Dépôt d'armes.

17 mars. Neuchâtel reçoit sa part du butin de Grandson.

29 mars. Berne remercie M. de Valangin, pour ses excellents renseignements sur l'ennemi.

1^{er} avril. Neuchâtel expédie du vin à Morat.

18 avril. Neuchâtel fournit cinquante bons rameurs à la garnison de Morat.

21 avril. Berne exhorte le comte à organiser la défense de ses États.

22 avril. Les milices de Cressier et du Landeron sont mises sur pied. Le sire de Colombier renseigne Berne sur les mouvements de l'ennemi en Haute-Bourgogne.

24 avril. Les hommes du Landeron et de Boudry doivent être prêts.

25 avril. Le comte envoie 100 hommes à Neuchâtel. Il surveille la frontière du Jura.

27 avril. Troupes de couverture à Valangin.

28 avril. Le comte doit préparer la mobilisation générale de ses forces.

4 mai. Le comte est chargé des dépôts de poudre et d'arquebuses. On fait faire une bannière de Neuchâtel en soie. Le contingent du Landeron doit faire diligence.

15 mai. Monsieur de Valangin est invité à surveiller les passages du Jura.

17 mai. Le comte fournit du plomb et de la poudre. Berne lui demande aide immédiate.

20 mai. Les Neuchâtelois sont prêts.

29 mai. Le comte fournit 106 tonneaux de poudre, 20 arquebuses.

1^{er} juin. 30 Neuchâtelois sont détachés à la station d'étapes d'Anet.

4 juin. Les contingents de Boudry et de Serrières doivent se rendre à Neuchâtel.

10 juin. Le contingent du Landeron doit se rendre à Anet, avec ceux de Gléresse, Douanne et Neuveville.

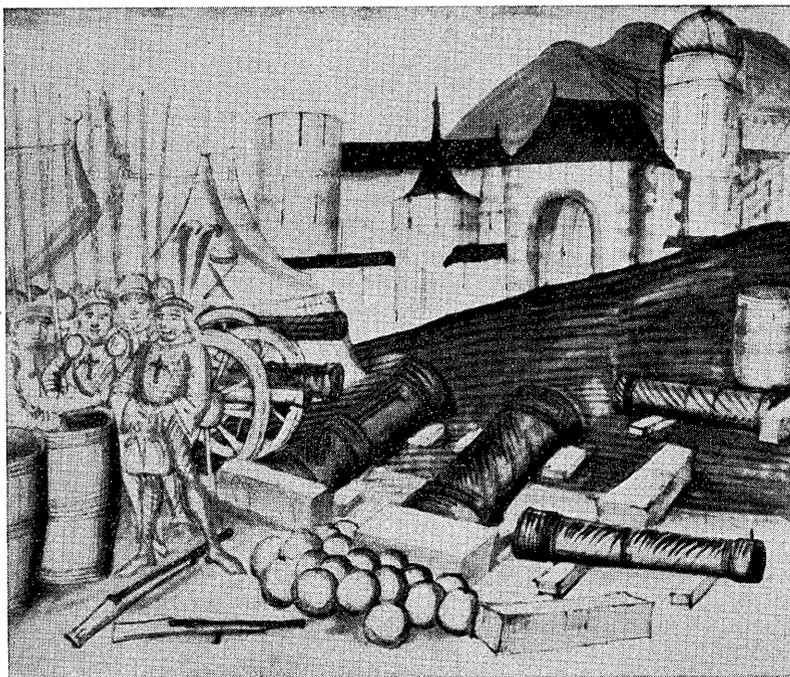
13 juin. Les Neuchâtelois feront chaque jour une reconnaissance par bateau.

14 juin. Neuchâtel envoie 200 hommes à Morat.

15 juin. Neuchâtel envoie un convoi de poudre à la station d'étapes d'Anet.

Le lecteur interprétera ces notes dont quelques-unes ont déjà retenu mon attention.

Les *Missivenbücher*, à Berne, contiennent — eux — un document important, du 21 février 1476, adressé par le conseil au commandant des troupes. Il renferme des renseignements sur les précautions prises afin d'empêcher de nouvelles oscillations dans la conduite du comte de Neuchâtel. Celui-ci se trouvait à Berne en février 1476. Il offre de rester soit dans cette ville, soit à Soleure, durant toute la campagne. Le château et la ville de Neuchâtel seront occupés par 200 Bernois, 100 Soleurois et 100 hommes de la seigneurie de Rothelin, sous le commandement d'un capitaine bernois. On sait que Rodolphe de Hochberg était aussi marquis de Rothelin. Le château de Rœteln se trouvait



Suisses à Morat après la fuite de l'ennemi.

Cliché inédit, planche en couleurs de la Chronique bernoise de Diebold Schilling.

(Édit. E. Kuhn, Bibl. de Neuchâtel.)

dans la vallée de la Wiese, à courte distance de Bâle. C'est là qu'il résidera, sur ordre, durant le siège de Morat.

D'après Ochsenbein, des rôles ou états nominatifs de contingents de Morat se retrouveraient à Berne. Cet historien en publie un certain nombre. Selon lui, un rôle de 100 Neuchâtelois serait aux archives. Il s'agirait d'une copie, du XVII^e siècle, d'un document original détruit ou égaré. Aux archives de l'État de Berne, on le croit à la Bibliothèque de cette ville, qui l'ignore. Le *Regimentsbuch* de la bibliothèque de Berne donne certains rôles de Morat. Ce sont des copies postérieures de 150 à 200 ans au 22 juin 1476. On y découvre quelques noms neuchâtelois : Jehanperrin, Girard, Jordan, Nicod, Marchand, Chastelain, Cruvister, Junod, Bourquin, etc.

Que disent les archives de Fribourg ? Qu'en est-il de l'acte de bravoure de Baillois au pont de Thièle ? Quels furent les aspects les plus colorés de cet épisode de la fin du moyen âge ? Que faut-il observer encore au sujet des Neuchâtelois ?

Aux archives de Fribourg.

S'agissant des archives de Fribourg, le D^r Büchi, bien connu des historiens suisses, aujourd'hui décédé, avait dépouillé les documents contemporains de la bataille, lors de la publication en 1906, dans les *Freiburger Geschichtsblätter*, de son étude intitulée : «Freiburger Missiven zur Geschichte der Burgunderkriege». M. Büchi m'avait informé n'y avoir

rien omis d'intéressant sur Neuchâtel. Son travail contient, en fait, des correspondances entre Berne, Fribourg et Neuchâtel, touchant soit l'intercession médiatrice de Hochberg en janvier et février 1476, soit divers déplacements de garnisons.

Les archives de Fribourg n'apportent donc pas de lumières nouvelles.

Chamailles dans l'armée du Téméraire.

L'armée du duc traînait avec elle des rancunes de mercenaires qui, à coups d'arbalètes, s'étaient, en bataille rangée, copieusement rossés pour rivalités de corps ou possession de meilleures paillasses ! Le Téméraire avait dû séparer Anglais et Lombards. Une rixe entre Anglais et Allemands laisse 125 hommes sur le terrain avant le départ du camp de Lausanne. Le duc, atteint d'une forte fièvre dans une maison de la rue de Bourg où il loge, entre dans de terribles rages lorsqu'on lui parle des Suisses...

L'héroïsme de Baillods.

Les armées de jadis se déplaçaient assez lourdement.

Celle du Hardi, forte d'environ 30,000 hommes, avait mis, de son camp des Plaines-du-Loup, pas moins de quinze jours, jusqu'aux murs de Morat. C'est durant ces quinze jours, utilisés pour franchir 70 kilomètres, que se place l'épisode dénué d'authenticité selon lequel Baillods aurait arrêté, seul, d'innombrables assaillants au pont de Thièle.

De Lausanne, Le Hardi, marchant sur Berne, avait en face de lui deux places fortes lui barrant le chemin : Fribourg et Morat. Au cours de l'avance sur Morat, il envoie en avant Jacques de Savoie avec quelque deux cents cavaliers. Cet élément qui égrène ses patrouilles a sans doute mission de gêner aussi le ravitaillement de la place par les Neuchâtelois. Cette colonne de cavalerie ne fait que donner l'éveil. On sonne le tocsin d'Aarberg à Cressier. Elle doit se replier par Montet et Cudrefin pour rejoindre le quartier général de Bourgogne, près de Payerne. Il y eut peut-être une escarmouche à Thièle. D'un incident légendaire, l'on fit des rodomontades.

Un tableau de Jules Girardet rappelle, dans la salle de notre Grand Conseil, cet épisode problématique. Une médaille représentant Baillods sous la forme flatteuse d'un porc-épic a même été frappée.

La légende de Baillods se placerait donc avant le siège et avant la bataille.

Du haut des murs où nous étions.

Après de longs jours de siège, la plus grosse tour s'effondre, un large pan de muraille s'écroule face à Montilier, sous l'acharné bombardement de ce diable de duc qui écrit aux magistrats de Dijon « de faire processions et oraisons continuelles à Dieu, nostre Créateur, à la glorieuse Vierge Marie, sa mère, et à toute la Cour célestial du Paradis... que puissions avoir et obtenir bonne victoire à l'encontre d'iceulx noz ennemis » ! Dans de formidables clameurs et au cri de « Ville gagnée », — pour se donner du cœur au ventre, — les assaillants, en vagues d'assaut, montent et remontent à la charge, drapeaux au vent. Adrien de Bubenbergh, Guillaume d'Affry, d'Erlach et Pierre Starck, ordres distribués, chaque homme ayant sa mission, en rangs serrés derrière les barricades, en reconstruisant de nouvelles, refoulent cette marée de nobles et de gueux de tous pays.

La ville n'est plus guère qu'une ruine. Les cadavres emplissent les fossés. Le comte de Romont, dont l'assaut échoue, retire ses troupes dans son camp. Inutilement, le Téméraire donne encore, le 19 juin, deux assauts à la Porte d'Avenches.

A peine le duc prête-t-il l'oreille aux rapports qu'on lui fait des concentrations suisses. Leur passage de la Sarine, qu'il prend pour une feinte, va être fatal à son aveuglement. Bien que le prince de Tarente, à la suite d'une vive discussion, l'eût planté là et eût quitté l'armée avec quelque cinq cents cavaliers, il escomptait fièrement et plus que jamais la victoire. Les lances et les fantassins de Hugo San Séverino, de nombreux hommes de l'évêque de Sebenico, ceux de Venise et de Château-Guyon, ne vont-ils pas incessamment renforcer, avec d'autres éléments d'Olivier de la Marche, son impressionnante armée ?

Sa troupe de 30,000 gaillards dont il voit partout à la ronde fumer les « popotes » du haut de sa colline où flottent ses armes, ne va-t-elle pas enfin avoir raison de ces murs sans plus de tours, édentés, de ces amas de pierres, que des bras de femmes et d'enfants aident à reconstruire la nuit ?

Le jour fatal.

La nuit du 21 au 22 juin, l'armée suisse se prépare à déboucher des forêts qui ont masqué son approche et ses mouvements pour secourir Bubenbergh. Charles, prétextant fatigue des hommes et des chevaux, demeure inactif alors que son conseil de guerre voudrait aussitôt, élémentaire mesure tactique, barrer aux nouveaux venus la ligne Burg-Salvenach.

La progression et le dispositif de l'attaque confédérée s'exécutent sous une pluie qui tombe en rafales toute la matinée du 22. Hallwyl, avec l'avant-garde, à droite, traverse le Buggliwald pour déboucher en face du château d'Oberburg, Waldmann, au centre, avec le gros des troupes et les étendards, franchit le Birchenwald. Hertenstein, à gauche, avec l'arrière-garde, pénètre dans la forêt de Galm. Le ciel s'éclaircit. Le soleil brille. Toute l'armée, dans un cliquetis d'armures et de ferraille, tombe à genou, bras étendus, fronts dans l'herbe mouillée, récitant sept *pater* et sept *ave Maria*. Les aumôniers élèvent les crucifix face aux bannières. Vers midi, Panigarola, ambassadeur milanais auprès du duc, inquiet de la passivité de celui-ci, observe de la croupe boisée dominant le Wilerfeld plusieurs colonnes confédérées qui s'avancent encadrant une forêt de drapeaux.

Le duc veut agir à gauche défensivement et renforce son aile de trente canons, en arc de cercle, sur l'ancienne route de Berne, vers le château d'Oberburg. Il veut attaquer à droite, en lançant sa cavalerie dans la plaine Wilerfeld-Salvenach. Ses éléments sont disséminés et sans contacts sur une profondeur de huit kilomètres.

Vision épique.

C'est à midi et demi, le 22 juin, que commence l'une des batailles les plus formidables de notre histoire. Elle se déclenche par l'attaque forcenée de la fameuse Haie-Verte (der Grüne Haag), sorte de retranchement palissadé, défendu par d'adroits archers anglais, renforcé de clayonnages et garni de canons. La situation, un moment très critique pour les Suisses, est sauvée par les Schwyzois qui prennent les Anglais de flanc. C'est l'enlèvement de la Haie-Verte, qui donne l'alarme à toute l'armée bourguignonne jusqu'à Greng et Faoug.

Une indescriptible mêlée s'ensuit. Partout, les Suisses mènent malgré leurs fléchissements. Ils manœuvrent selon un plan coordonné, l'adaptant avec souplesse aux circonstances

et au terrain. Une carte stratégique avait été publiée, en 1876, par Charles Hoch, annexée à son ouvrage sur Morat et montrant les positions et les cheminements utilisés par les Suisses. Ceux-ci portent, afin de se reconnaître au milieu des tempêtes de cavalerie, de vagues d'acier et de cet internal massacre, la croix fédérale sur la poitrine, sur l'épaule et même dans le dos, pour éviter les méprises. Le duc René de Lorraine, âgé de 25 ans, que le Téméraire a dépossédé, ferraille aux côtés des Suisses à la tête de ses Strasbourgeois ! C'était bonhomme à chevelure noire penchant sur les oreilles, qui se trémoussait dans les rafales d'artillerie et qui, par ailleurs, répétait volontiers : « Un prince non lettré est un âne couronné ».

Bubenbergh, de ses murs fumants, observe cet effroyable carnage dès qu'on lui en laisse le répit. Antoine de Bourgogne et Jacques de Savoie tiennent la ville dans un étai, y lancent de constants assauts pour empêcher une sortie de la garnison. Après trois tentatives infructueuses, une sortie de 600 lurons réussit au moment du mouvement tournant qu'exécute le corps de Hertenstein afin de couper la retraite bourguignonne entre Meyriez et Greng.

C'est alors que les compagnies italiennes du comte de Celano sont précipitées dans le lac.

On connaît la suite. Le pont du Chandon immobilise l'impitoyable poursuite de la cavalerie suisse. Le Téméraire l'avait déjà franchi au grandissime galop. L'ambassadeur d'Espagne et Panigarola passèrent ce pont à la dernière minute, risquant de s'y faire crever la panse et pissant dans leurs grègues.

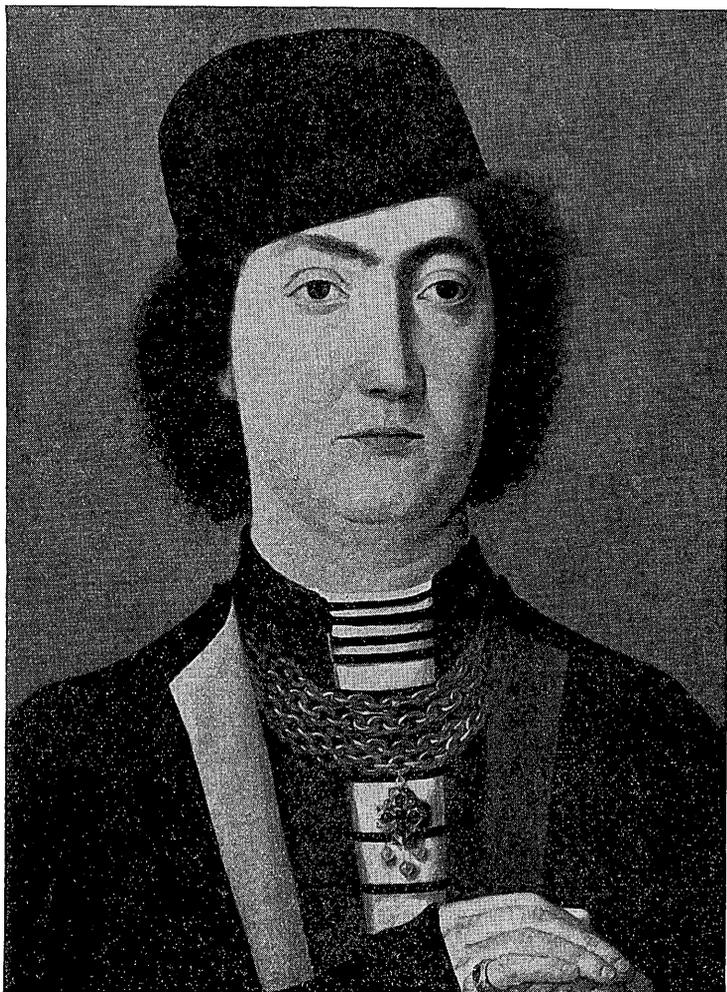
Plus de 22,000 cadavres écorniflés. Des canassons fourbus ayant encore en selle des cavaliers dont il ne reste que les hanches, les jambes et les pieds dans l'étrier, ainsi que l'écrit Etterlin, témoin du carnage. Des fuyards qui se réfugient partout.

Les cloches triomphantes sonnent à toute volée dans les pays confédérés et de Coire à Strasbourg. Rapidement, de bouche en bouche et de courriers en courriers, se répand la nouvelle dans toute l'Europe.

Diversions sentimentales.

L'armée de Bourgogne ne remorquait-elle pas aussi derrière elle une joyeuse cohorte de 3000 ribaudes ? On a dit 3000. Doit-on en retrancher oui ou non ? Il fallait bien que la soldatesque se soulageât durant des campagnes dont on ignorait toujours la fin. Observons que le tabac qui n'apparut qu'après la découverte de l'Amérique — 1492 — comme médicament contre les ardeurs de la concupiscence, était encore inconnu en Europe à ce moment. Une obscure légende veut que les soldats de Lignières et du voisinage, manquant d'épouses, se soient, au partage du butin, réparti quelques-unes de ces itinérantes prêtresses. Ne retrouve-t-on pas encore aujourd'hui dans cette région des consonances patronymiques singulièrement bourguignonnes ?

Sur le même thème, les comptes de la bourserie de Hochberg, en date du 23 juin 1476, lendemain de la bataille, contiennent une note curieuse. L'inscription, en faveur de la proverbiale austérité des Neuchâtelois de la ville, même d'avant la Réforme, mentionne le refus d'ouvrir les portes à douze femmes congédiées avec deux sols faibles (cinquante centimes) et du pain blanc. Au diable pareil fretin ! Moins sévères avaient été les capitaines de la garnison de Grandson qui avaient fermé les yeux sur l'entrée au château, durant ce siège, de nombreuses ribaudes ennemies à ceintures brodées et pantoufles rouges !



Jacques de Savoie, comte de Romont, allié du Téméraire.
Toile de l'école de Roger van der Weyden d'après une photographie
communiquée par le Musée de Bâle.

Effets du vin du pays sur les Bernois d'antan...

J'ai dit que, durant la bataille, de nombreux confédérés occupent Neuchâtel. Ils y font de si tapageuses ribotes et s'y abreuvent avec tant d'allégresse de nos égayants crus du Suchiez, des Fahys ou de Gratte-Semelle, que le bruit en parvient aux autorités bernoises qui doivent envoyer de sévères remontrances à leur commandant.

Dieu sait le temps qu'il fallut à cet ineffable contingent de pochards pour rentrer en zigzag dans ses quartiers par le marais d'Anet ! Façon peu banale de passer le temps pendant que les camarades se font envoyer flèches dans le derrière et boulets dans l'estomac !

Pour revenir au concours des Neuchâtelois.

D'après la *Chronique des Chanoines*, le bâtard d'Aarberg-Valangin était avec la cavalerie suisse. On a utilisé en inventant cette chronique apocryphe des relations contemporaines de l'événement. Son récit s'en écarte peu. Les *Entreprises du duc de Bourgogne contre les Suisses*, attribuée à David Baillods, sont authentiques. On en trouve le récit dans la deuxième édition de la *Chronique des Chanoines*.

M. Arthur Piaget a publié dans le *Musée neuchâtelois* divers extraits de rôles des bourgeois décelant ce que furent chez nous à la veille de Grandson, de Morat et de Nancy, les inspections d'armes et l'armement. Ce dernier était assez misérable. Ces rôles contiennent aussi de précieuses indications sur les effectifs que le comté pouvait mettre sur pied à l'époque. Les Neuchâtelois, si pauvrement armés, étaient peu aptes à former entre eux, à cause aussi des instructeurs (bernois) qui faisaient trop souvent défaut chez nous, des corps de manœuvre et de combats tels que les Suisses les concevaient. Cette circonstance peut avoir engagé les Confédérés à utiliser précisément les Neuchâtelois pour la défense de la garnison. Peut-être est-ce aussi pour cette raison qu'ils semblent avoir encadré quelques lances neuchâteloises ou des hommes isolés de nos régions dans leurs formations.

Reliques de l'époque.

Le fait que le Musée historique de Neuchâtel possède quelques couleuvrines, armures ou objets de cette époque, n'ajouterait, — en cas de doute sur la présence des Neuchâtelois aux côtés des Confédérés en 1476, — aucune présomption positive. Les achats d'armes conclus à Berne par la seigneurie et la ville de Neuchâtel remontent si haut qu'on ne saurait tirer de ces reliques un argument de coopération.

D'après inventaires ou catalogues de musées historiques, l'on retrouve, à Lucerne, le sceau ducal de Charles, en or, sceau pesant une livre, à Bâle, sa cotte d'armes, à Soleure, des étendards, à Zurich, Berne, la Neuveville, Fribourg ou Schwyz, étendards, armures, couleuvrines, manteaux richement brodés ou tapisseries. La collection de pièces d'artillerie bourguignonne de la Neuveville, aujourd'hui sans pareille, fit l'objet plus tard d'une longue correspondance entre Napoléon III et le général Dufour, correspondance publiée par M. Florian Imer, en 1931.

Du margrave Rodolphe de Hochberg, comte de Neuchâtel, la seule effigie connue est celle du cénotaphe de l'Église collégiale de Neuchâtel. Le visage tourné vers l'infini, les mains jointes, il adresse sans doute à la Vierge, moins le vœu de son salut que la supplique qu'enfin Dieu le délivre d'hommes qui ne menacèrent jamais que de l'écarteler, grands farauds à plumets bourguignons, et bougres de Confédérés !

L'analyse, sur le terrain, des phases de la rencontre, dépasse mon sujet circonscrit. Les cartes de Morat et d'Orme y de l'*Atlas topographique de la Suisse*, ainsi qu'une grande eau-forte, souvent reproduite, de Martin Martini, exécutée d'après un dessin original du XV^e siècle, aident à la compréhension du sujet.

On doit à Hans Wattelet surtout, un remarquable travail de restitution des diverses phases du combat, paru en allemand dans les *Freiburger Geschichtsblätter*, en 1894. Wattelet, y reproduit aussi en italien, comme Gingins-La Sarraz, mais de façon fragmentaire, certains passages descriptifs des dépêches des ambassadeurs milanais. L'un de ces derniers, Jean-

Pierre Panigarola, cité plus haut, transcrit les faits et gestes des Suisses comme au cinéma. Tandis que le Téméraire s'enfuit avec quelques douzaines de lances, galopant à travers les forêts du Jorat et Morges, pour parvenir déjà le lendemain 23 juin à Gex où il retrouve sa belle Yolande de Savoie, Panigarola — lui — se réfugie à Orbe. Tous les débris de l'armée de Bourgogne devaient se concentrer plus tard à Salins.

Observations dernières.

Bubenberg, Diesbach et Hallwyl furent reçus avec la plus grande cordialité par Louis XI, à Plessis-les-Tours, en octobre 1478. Malgré flatteries du roi, Bubenberg résiste devant suggestion d'une nouvelle entreprise de 30,000 Suisses en Lorraine. Le traité des Confédérés avec la Savoie, — traité du 13 août 1476, dont le roi de France s'était porté garant, selon lequel Berne et Fribourg conserveraient Morat à perpétuité, qui soustrayait dès lors le Pays de Vaud au comte de Romont, — renfermait pour les Ligues de tels avantages, que leurs représentants ne tenaient point à courir des aventures nouvelles.

Les visées de Charles étaient-elles une conquête romande ? Désignant les Suisses, les ambassadeurs milanais se servent plus volontiers du terme *Alamani* que de *Suiceri*. Louis XI, à Lyon le jour de la bataille, encourageant les Suisses, trahissait-il la race latine ?

Signalons en terminant les attaches neuchâteloises d'Adrien de Bubenberg. Il y eut quatre Adrien de Bubenberg, les trois derniers descendants successifs du défenseur de Morat. La généalogie de celui-ci — Adrien I^{er} — qui possède et habite le château de Spiez, a été publiée, en 1908, par les *Archives héraldiques suisses*.

M^{lle} Jacqueline Lozeron a fait remarquer déjà, dans le *Musée neuchâtelois*, il y a trois ans, que Bubenberg, — né en 1431, mort en 1479, et dont la mère était Anne de Rose-negg d'une famille du Sundgau, — avait épousé en premières noces Jacqueline de Neuchâtel, fille du comte Jean III d'Aarberg-Valangin et de Louise de Neuchâtel-Vaumarcus.

De son premier mariage, Bubenberg a une fille seulement, Dorothée. De son second mariage avec Jeanne de La Sarraz, il a trois enfants dont la postérité finit en quenouille. Adrien IV est le dernier. Dorothée, par contre, issue de la première union, épouse Jean-Albert de Mülinen, chevalier du Saint-Sépulcre. Celui-ci a une petite-fille, Anne de Mülinen qui s'allia plus tard à Aegide de Stürler, bailli de Saint-Jean en 1553, et dont la branche a encore aujourd'hui divers surgeons en pays neuchâtelois.

J'ai tenté de mettre en lumière, par rapport aux Neuchâtelois, certains aspects de cette période brumeuse et de ce retentissant épisode de la fin du moyen âge.

L'action des Neuchâtelois fut effective. Leur volonté d'aider les Confédérés contraste curieusement avec l'attitude équivoque de leur comte.

« 1815 », date de la consécration de l'*unité helvétique*, ne doit hypnotiser personne et ne point tenir lieu de lunette renforcée de miroirs convexes ou concaves déformant le champ visuel d'événements antérieurs.

[21, 28 février et 7 mars 1935.]